



Comment faire une recherche

Trois (3) types de recherche peuvent être effectués dans le nouveau site web de SAgE pesticides :

- la recherche simple
- la recherche avancée
- la recherche de documents synthèses par culture

Afin d'apprécier le risque des traitements phytosanitaires homologués dans une culture, sélectionner les paramètres suivants

<input checked="" type="checkbox"/> Recherche simple (sélectionnée par défaut) ⓘ	Réinitialiser la recherche
<input type="checkbox"/> Recherche avancée ⓘ	
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche de documents synthèses par culture ⓘ	

La recherche simple permet de visualiser les traitements phytosanitaires homologués dans **une culture** et pour **une seule période d'intervention**. Pour sa part, la recherche avancée permet de connaître les traitements phytosanitaires homologués sur **plusieurs cultures** et/ou **plusieurs périodes d'intervention**. D'un autre côté, la recherche de documents synthèses par culture permet d'avoir accès à des documents synthèses PDF liés à une culture ou à un groupe de culture.

La recherche simple est sélectionnée par défaut. Il est toutefois possible d'effectuer un autre type de recherche en sélectionnant l'icône à cet effet. Si vous désirez modifier totalement votre recherche à un moment ou à un autre, cliquer simplement sur le bouton *Réinitialiser la recherche*.

Pour débuter, voyons comment effectuer une recherche simple à partir d'exemples concrets :

A. Formulaire de recherche

B. Tableau des résultats

Par la suite, voyons comment effectuer une recherche avancée, toujours à partir d'exemples concrets :

C. Formulaire de recherche

D. Tableau des résultats

Finalement, voyons comment effectuer une recherche de documents synthèses par culture :

Section en construction

Recherche simple

A. Formulaire de recherche

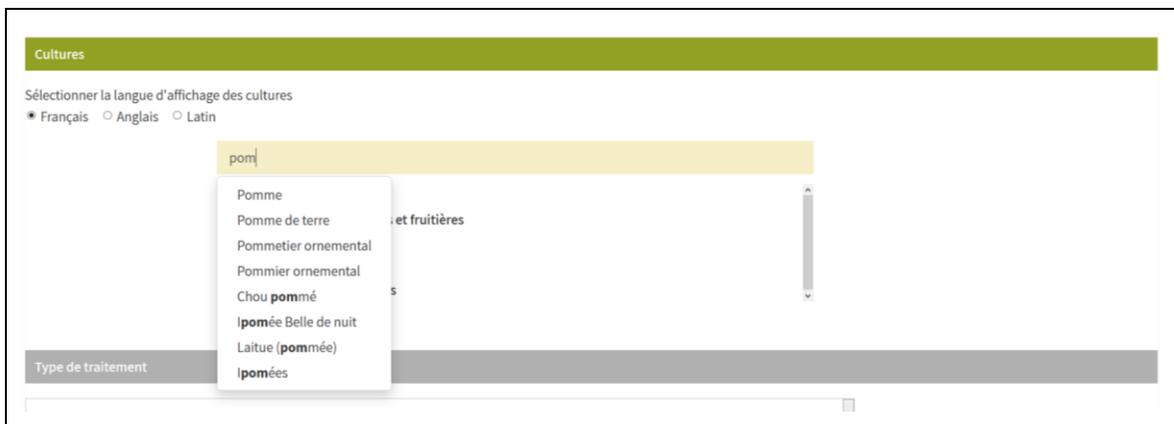
1. Section **Cultures**

a. Langue d'affichage des cultures (obligatoire)

Par défaut, le français est sélectionné.

b. Cultures (obligatoire)

Vous pouvez inscrire une partie du nom ou le nom complet de la culture recherchée dans l'encadré *Recherche par nom de culture*. Des suggestions apparaîtront si des cultures contiennent les lettres inscrites. Voir l'exemple ci-bas avec les lettres « pom » :



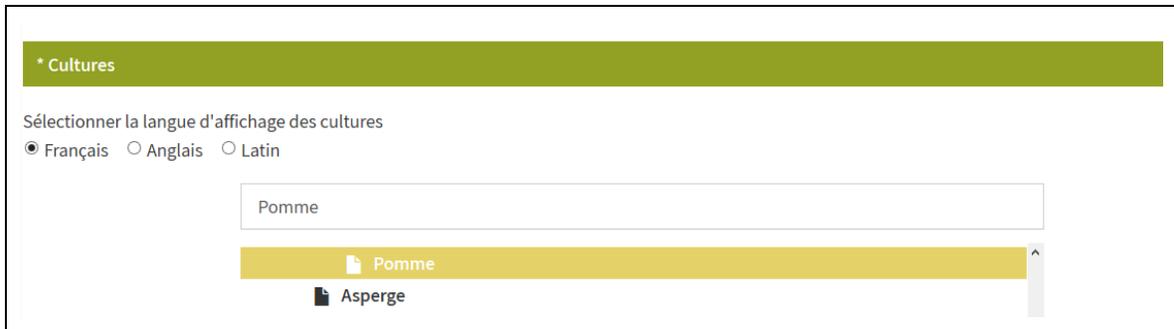
The screenshot shows a web interface for searching cultures. At the top, there is a green header with the word 'Cultures'. Below it, there is a section for selecting the language of display, with radio buttons for 'Français' (selected), 'Anglais', and 'Latin'. A search input field contains the text 'pom'. A dropdown menu is open below the input field, displaying a list of suggestions: 'Pomme', 'Pomme de terre', 'Pommier ornemental', 'Pommier ornemental', 'Chou pommé', 'Ipomée Belle de nuit', 'Laitue (pommée)', and 'Ipomées'. Below the search field, there is a grey bar labeled 'Type de traitement'.

Il vous suffit ensuite de sélectionner la culture désirée parmi la liste proposée.

Vous pouvez également sélectionner votre culture en la cherchant à partir de l'arborescence de cultures. Un triangle blanc affiché à gauche de l'icône précédant le nom de la culture signifie que vous pouvez cliquer sur celui-ci pour voir apparaître les cultures incluses sous ce nom.



Lorsqu'une culture est sélectionnée, celle-ci s'inscrit dans la barre de recherche et est entourée d'une barre jaune dans l'arborescence. Voir l'exemple ci-dessous :



Fonctionnement de la recherche

Lorsqu'une culture est sélectionnée, que tous les critères de recherche requis sont choisis et que la recherche est lancée, les traitements phytosanitaires directement rattachés à cette culture seront présentés dans un tableau en haut de la page des résultats de recherche.

Toutefois, lorsque la culture possède une ou des cultures rattachées au-dessus

d'elle (culture « parent »), et qu'il existe des résultats possibles pour ces dernières selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux cultures « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche. Ainsi, un tableau par culture « parent » sera présenté, en commençant par le parent le plus près de la culture ciblée. La hiérarchie des cultures est visualisable à partir de l'arborescence de cultures.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne la culture *Rosier multiflore*, voici les cultures « parents » de celle-ci :

Plantes ornementales

- Plantes ligneuses ornementales
 - Arbres et arbustes à feuilles caduques
 - Rosiers
 - Rosier multiflore

Dans cet exemple, selon des critères de recherches spécifiques, des traitements phytosanitaires sont homologués dans toutes ces cultures, sauf pour les arbres et arbustes à feuilles caduques. Voici donc les résultats de recherche :

Traitements possibles pour la culture : Rosier multiflore (3)				Appréciation des risques - santé et environnement					
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
	5	PRINCEP NINE-T	simazine	203	121	12h	S.O.	FLG	Na
	5	SIMADEx	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na
	5	SIMAZINE 480	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes

Traitements possibles pour la culture parent : Rosiers (9)									
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
+	20	CASORON G-4 (Macdermid)	dichlobénil	132	361	24 h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIOL 10 G	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIOL 2-G	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIOL 2-XT	napropamide	49	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIOL 50 DF	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIOL DF-XT	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	5	PRINCEP NINE-T	simazine	203	121	12h	S.O.	FLG	Na
+	5	SIMADEX	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na
+	5	SIMAZINE 480	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na

Traitements possibles pour la culture parent : Plantes ligneuses ornementales (7)									
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
+	NA	MUNGER VINAIGRE HORTICOLE PLUS	acide acétique	ND [†]	1 [†]	12h	S.O.	FLG	Na
+	NA	TURF REVOLUTION WEEDINATOR	acide acétique	ND [†]	1 [†]	12h	S.O.	FLG	Na
+	NA	VANISH	acide acétique	ND [†]	1 [†]	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	BONANZA 480	trifluraline	359	144	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	RIVAL	trifluraline	368	144	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	TREFLAN EC	trifluraline	368	144	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	TRIFLUREX 40 EC	trifluraline	364	144	12h	S.O.	FLG	Na

Traitements possibles pour la culture parent : Plantes ornementales (3)									
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
+	3	PROWL H2O	pendiméthaline	193	116	24 h	S.O.	FLG	Na
+	NA	AXXE	savon à l'ammonium d'acide gras	5 ^{††}	116	12h	S.O.	FLG	Na
+	NA	FINALSAN PRO	savon à l'ammonium d'acide gras	5 ^{††}	138	24 h	S.O.	FLG	Na

†Les informations disponibles ne permettent pas de calculer des indices de risques pour ce produit.

††La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains biopesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'informations pour conclure que le biopesticide présente un risque très faible ou minimal.

Légende
 FL : Feuilles larges
 G : Graminées
 FLG : Feuilles larges et graminées
 I : Insecticide
 F : Fongicide
 IF : Insecticide et fongicide

2. Section Type de traitement

Sélectionner un type de traitement (obligatoire). Seuls les types de traitement associés à la culture choisie apparaîtront.

3. Section **Pratique culturale**

Sélectionner une pratique culturale (obligatoire). Seules les pratiques culturales associées à la culture choisie et au type de traitement apparaîtront. Pour les herbicides, la pratique culturale est en lien avec les méthodes de conservation des sols (conservation ou conventionnelle) et pour les autres types de traitements, elle est en lien avec le milieu de culture (en champ, en contenant, en serre ou transplants en serre [destinés au champ]).

4. Section **Ennemis**

a. Langue d'affichage des ennemis (obligatoire)

Par défaut, le français/latin est sélectionné. Au besoin, sélectionnez votre langue d'affichage avant de commencer la sélection d'ennemis.

b. Ennemi 1 (obligatoire)

Sera affichée la liste d'ennemis associés aux critères sélectionnés précédemment. Sélectionnez un ennemi des cultures. Si *Veillez sélectionner un ennemi* apparaît dans la barre déroulante de l'ennemi 2, il est alors possible de sélectionner un 2^e ennemi. Idem pour l'ennemi 3. Si plusieurs ennemis sont sélectionnés, SAgE pesticides recherchera les produits homologués pour lutter contre tous ces ennemis simultanément.

Fonctionnement de la recherche

Insectes et mauvaises herbes

Lorsqu'un insecte ou une mauvaise herbe possède un ou des « parents », et qu'il existe des résultats possibles pour ces derniers selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne l'insecte *Puceron vert du pêcher*, les traitements phytosanitaires reliés aux insectes *Pucerons* et *Aphididés* feront également partie du tableau des résultats. Dans ce dernier, on ne retrouve pas sous quelle mention l'insecte est nommé sur l'étiquette du produit et par la bande dans le traitement. Toutefois, dans la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône  dans la colonne *Info traitement*), on retrouve la *Liste des ennemis contrôlés* qui permet de visualiser sous quelle mention les insectes sont cités sur l'étiquette du ou des produits composant le traitement.



Dans l'exemple ci-haut, on s'aperçoit que c'est un des « parents » de l'insecte ciblé qui se trouve dans le traitement (*Pucerons*). C'est parfaitement logique et légal d'appliquer un produit qui est homologué sur un des insectes « parents » de l'insecte visé. Idem pour les mauvaises herbes.

Attention, si un utilisateur sélectionne un insecte ou une mauvaise herbe qui comprend des « enfants », les traitements phytosanitaires rattachés aux « enfants » ne seront **pas** affichés dans les résultats de recherche.

Pour poursuivre avec le même exemple, si un utilisateur sélectionne *Pucerons*, les résultats de recherche afficheront les traitements liés à la mention *Pucerons* ou à un de ses parents. Ainsi, on ne retrouvera pas les traitements liés uniquement à des espèces de pucerons spécifiques.

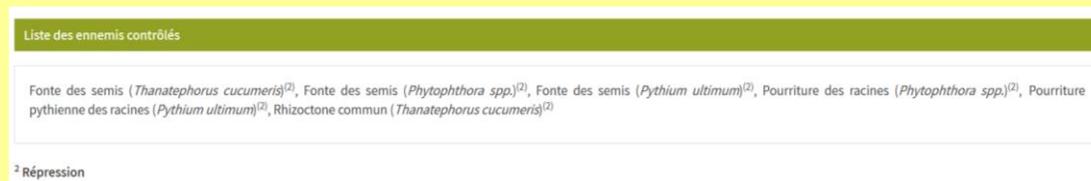
Ce type de recherche peut être utilisé lorsque l'utilisateur n'a pas identifié précisément une espèce ou lorsque plus d'une espèce d'un même groupe d'ennemi se trouvent dans ses champs. L'utilisateur devrait donc appliquer un produit luttant contre plusieurs espèces d'un même groupe d'ennemi pour enrayer sa problématique. C'est pour éviter l'application d'un traitement qui serait inefficace, qu'on ne retrouve pas dans les résultats de recherche de

produit luttant uniquement contre des espèces « enfants » de l'ennemi recherché.

En bref, pour obtenir le maximum de résultats de recherche, soyez le plus spécifique possible. Souvenez-vous que le système **remonte aux « parents »** des ennemis, mais ne **descend pas à ses « enfants »**.

Maladies

En ce qui a trait aux maladies, ces dernières n'ont pas de parents ni d'enfants comme pour les insectes et les mauvaises herbes, mais certaines maladies sont regroupées afin de diminuer le nombre de recherches à exécuter. Par exemple, plusieurs agents pathogènes peuvent causer la fonte des semis (*Rhizoctonia solani*, *Fusarium graminearum*, etc.), alors pour éviter sa duplication dans la liste de choix, la fonte des semis est écrite une seule fois, accompagnée du nom latin *Regroupement d'agents pathogènes*. Pour connaître l'agent pathogène spécifique mentionné sur l'étiquette du produit composant le traitement, rendez-vous à la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône  dans la colonne *Info traitement*) pour prendre connaissance de la liste des ennemis supprimés ou réprimés (voir exemple page suivante) :



5. Section **Mode d'application**

a. Période d'intervention (obligatoire)

Sélectionner la période d'intervention recherchée. Si vous désirez connaître tous les traitements associés aux critères sélectionnés précédemment, sans vous restreindre à une seule période d'intervention, l'utilisation de la recherche avancée répondra davantage à votre besoin.

b. [Type d'application \(obligatoire\)](#)

Par défaut, lorsque les deux types d'applications sont possibles (terrestre ou aérien), l'application terrestre est sélectionnée.

6. Section **Critères optionnels**

Cliquer sur les mots *Critères optionnels* pour voir apparaître les critères optionnels qui s'offrent à vous en fonction des choix sélectionnés précédemment. Ces critères permettent de limiter les résultats de recherche en fonction de besoins spécifiques.

a. [Produits biologiques seulement \(facultatif\)](#)

Seuls les produits accrédités biologiquement par l'un ou l'autre des organismes de certification au Canada se retrouvent dans cette catégorie. Attention, tous les biopesticides ne sont pas acceptés systématiquement en agriculture biologique au Québec. De plus, il peut y avoir un certain décalage dans le temps entre l'homologation d'un produit et sa certification biologique.

b. [Produits disponibles commercialement seulement \(facultatif\)](#)

Seuls les produits disponibles commercialement apparaîtront dans les résultats de recherche. Attention, ce ne sont pas toutes les compagnies qui avisent SAgE pesticides des changements survenant quant à la commercialisation de leurs produits.

c. [Type de sol \(facultatif\)](#)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné. Un seul type de sol peut être sélectionné.

d. **Variété tolérante aux herbicides (facultatif)**

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné et que certains des traitements associés aux résultats de recherche contiennent des gènes de tolérance.

7. Lancer la Recherche

B. Tableau des résultats

Sous *Traitements phytosanitaires et risques associés*, on retrouve la liste des critères sélectionnés lors de la recherche. Voir à l'intérieur du cercle rouge.

Accueil > Traitements phytosanitaires et risques associés

Traitements phytosanitaires et risques associés

- Aglaonéma
- Fongicides et nématicides
- En champ
- Fonte des semis
- Au semis/à la transplantation
- Terrestre

Traitements possibles pour la culture : Aglaonéma (2) Appréciation des risques - santé et environnement

Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte
	14	TRUBAN 25 EC	etridiazole	913	196	12h	S.O.
	4	SUBDUE MAXX	métalaxyl-M	29	ND ¹	24 h	S.O.
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte

1. Onglet **Traitements possibles pour la culture** : x

Onglet ouvert par défaut. Voyons ses fonctionnalités avant de passer au second onglet.

a. Tri de l'information

Par défaut, la liste de résultats est triée par ordre alphabétique de matières actives. Toutefois, toutes les colonnes peuvent être triées. Cliquer une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Info traitement

En cliquant sur l'icône se trouvant dans la colonne *Info traitement*, vous obtiendrez de l'information sommaire sur les produits commerciaux composant le traitement, ainsi que de l'information détaillée sur le traitement phytosanitaire spécifique et l'appréciation de ses risques pour la santé et l'environnement.

Information sur les produits composant le traitement

Produit commercial (Numéro ARLA)	Groupe de résistance	Famille chimique	Disponibilité commerciale	Approbation biologique
TRUBAN 25 EC (12222)	14	Thiadiazole	Oui	Non

Information sur le traitement

Produit commercial	Dose + unité	Matières actives	Type d'activité principale
TRUBAN 25 EC	288.0 à 600.0 mL/100 m ²	etridiazole	

Emballage commercial		Délai de réentrée ¹	12h
Période d'intervention sur la culture	Au semis/à la transplantation	Délai avant la récolte	S.O.
Précision sur la période d'intervention			

¹ Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.

Condition de succès

Appliquer au semis ou à la transplantation. Appliquer 1200 litres de bouillie par 100 m² ou appliquer une quantité suffisante pour saturer le sol. Irriguer ensuite immédiatement avec une quantité égale d'eau d'au moins la moitié de la bouillie pour améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Agiter la bouillie occasionnellement pour assurer une application uniforme. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 2 à 3 mois.

Mise en garde

Une dose excessive peut causer des symptômes de phytotoxicité aux plantes sensibles. Truban 30 % WP ne devrait pas être mélangé à d'autres pesticides ou substances nutritives.

Toujours lire l'étiquette avant d'utiliser un pesticide et respecter les recommandations du fabricant.

Équipement de protection individuelle :



Liste des ennemis contrôlés

Fonte des semis (*Pythium spp.*), Fonte des semis (*Phytophthora spp.*)

Appréciation des risques – santé et environnement

Légende : Extrêmement élevé, Élevé, Modéré, Léger, Faible
signification des symboles de risques

Produits commerciaux	Matière active	IRS	Risques pour la santé *			Risques pour l'environnement **					
			Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Espèces non-ciblées			Devenir et comportement		
						Mammifères incluant l'homme	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité
TRUBAN 25 EC	etridiazole	913			196					Modérée	Modéré

* Les symboles de risque sont basés sur l'effet le plus critique de la matière active alors que l'IRS représente une appréciation globale du risque de la préparation commerciale. Il est recommandé de consulter la fiche santé afin de pouvoir apprécier le risque d'une matière active.

** Les sigles et interprétations suivants sont déterminés à partir des propriétés des matières actives et des doses maximales d'application. Ils ne tiennent pas compte des conditions environnementales au moment de l'application et sont donnés à titre indicatif. Ils ne remplacent pas une évaluation complète du risque.

c. Produits commerciaux

En cliquant sur le nom du produit commercial, vous accéderez à sa fiche d'information, à partir de laquelle vous pouvez accéder à l'étiquette du produit fournie par l'ARLA (voir la flèche bleue ci-dessous).

Accueil > Caractéristiques des produits commerciaux > Fiche produits commerciaux

Caractéristiques des produits commerciaux

Information sur le produit commercial : TRUBAN 25 EC [Retour à la page précédente](#)
[Version imprimable](#)

Information

Formulation : EC

Numéro d'homologation : [12222 cliquer sur le numéro pour accéder à l'étiquette](#)

Titulaire d'homologation : SCOTTS Canada Ltd.

Agent canadien / distributeur : SCOTTS Canada Ltd.

Description : Fongicide utilisé pour lutter contre la fonte des semis et la pourriture causées par Pythium et Phytophthora dans les cultures ornementales et les pépinières.

Matières actives

	Concentration	Famille chimique	Type d'activité principale	Type d'activité secondaire
etridiazole	25 %	Thiadiazole		

Gestion de la résistance

Type de pesticide	Groupe	Commentaires
fongicide	14	Risque de résistance faible à modéré. La résistance aux fongicides du groupe 14 est connue pour certains champignons pathogènes. La résistance croisée entre les familles de ce groupe existe mais n'est pas bien définie.

Classification

Classification Fédérale : Commercial **Classification du Québec :** 3

Mesures préventives - Santé et environnement

Équipement de protection individuelle :





Nécessaire si l'application se fait vers le haut



Nécessaire si irritant pour les yeux



Nécessaire si espace clos

Délai de rentrée au champ ou en serre¹ : 12h

Zone tampon ou distance d'éloignement : Respecter les distances d'éloignement prévues au code de gestion des pesticides, disponibles dans ce [tableau](#).

¹Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.

d. Matière active

En cliquant sur le nom de la matière active, vous accédez à sa fiche toxicologique. Cette page permet également d'accéder aux fiches complètes santé et environnement (voir la flèche bleue ci-après).

Potentiel de lessivage	Modéré	La constante d'adsorption sur le carbone organique (Koc) de l'étridiazole est de 195 à 469 ml/g. Il est donc modérément mobile dans les sols et son potentiel de lessivage est modéré. Il se volatilise lentement à partir des sols humides et de l'eau selon la constante de la loi de Henry (H = 3,08 x 10 ⁻⁵ atm.m ³ /mol).
------------------------	--------	--


[Fiche santé complète](#)
[Fiche environnement complète](#)

2. Onglet **Appréciation des risques – santé et environnement**

Légende :  Extrêmement élevé  Élevé  Modéré  Léger  Faible

 Signification des symboles de risques

Traitements possibles pour la culture : Aglaonéma (2) **Appréciation des risques - santé et environnement**

		Risques pour la santé *				Risques pour l'environnement **				
		Mammifères incluant l'homme				Espèces non-ciblées			Devenir et comportement	
Produits commerciaux	Matière active	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité
TRUBAN 25 EC	etridiazole	913			196				Modérée	Modéré
SUBDUE MAXX	métalaxyl-M	29			ND [†]				Modérée	Élevé
Produits commerciaux	Matière active	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité

a. Tri de l'information

Toutes les colonnes peuvent être triées en cliquant une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Légende des symboles

En cliquant sur *Signification des symboles de risques* (voir flèche verte plus haut) vous obtiendrez toute l'information à propos de la signification et de l'attribution des symboles.

c. Produits commerciaux et matière active

En cliquant sur le nom du produit commercial ou de la matière active, vous accéderez à la même information décrite dans la section [précédente](#).

3. Onglet **Production fruitière intégrée – PFI**

Dans SAGe pesticides, l'onglet *Production fruitière intégrée – PFI* existe uniquement dans la culture de la pomme.

Le programme de PFI classe les pesticides homologués dans la pomme en 3 catégories en fonction de leurs impacts sur l'environnement (IRE), la santé (IRS) et les espèces bénéfiques à la pomiculture (IRB). La méthode de classification a été développée par l'IRDA de concert avec les membres du comité PFI.

a. Définition des termes

Pour connaître la définition de la terminologie *Classification PFI*, *Effet sur la faune auxiliaire* ou *Efficacité potentielle contre les ravageurs*, se positionner sur l'expression en question dans la légende et cliquer sur celle-ci ou survoler ces mêmes termes dans le tableau.

Recherche avancée

C. Formulaire de recherche

Comparativement à la recherche simple, la recherche avancée permet de sélectionner plusieurs cultures et/ou plusieurs périodes d'intervention à la fois. Sélectionner plusieurs cultures dans une même recherche permet de découvrir les traitements luttant contre les mêmes ennemis dans l'ensemble des cultures choisies. D'un autre côté, sélectionner plusieurs périodes d'intervention permet d'élargir le nombre de traitements disponibles si le moment d'intervention ne représente pas une limitation.

1. Section **Cultures**

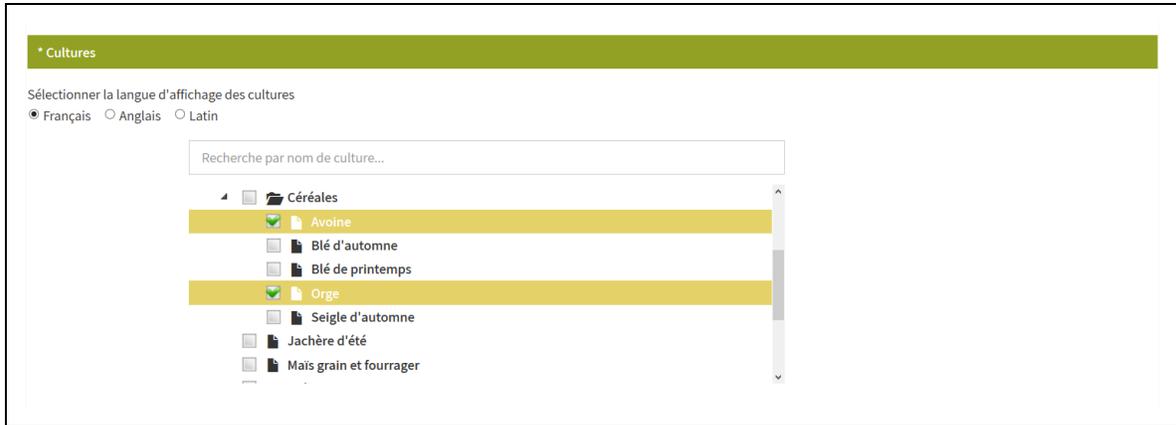
a. Langue d'affichage des cultures (obligatoire)

Par défaut, le français est sélectionné.

b. Cultures (obligatoire)

Vous pouvez sélectionner plusieurs cultures pour une seule recherche. Tout comme pour la recherche simple, vous pouvez rechercher vos cultures à partir de la barre déroulante ou à l'aide de l'arborescence de cultures. Se référer à la section [1. b. Cultures](#) de la recherche simple pour plus de détails sur la façon de rechercher les cultures désirées.

Lorsque les cultures sont sélectionnées, une coche verte apparaît dans la case de la culture et cette dernière devient surlignée d'une barre jaune. Voir l'exemple ci-dessous :



Fonctionnement de la recherche

Lorsqu'une culture est sélectionnée, que tous les critères de recherche requis sont choisis et que la recherche est lancée, les traitements phytosanitaires directement rattachés à cette culture seront présentés dans un tableau en haut de la page des résultats de recherche.

Toutefois, lorsque la culture possède une ou des cultures rattachées au-dessus d'elle (culture « parent »), et qu'il existe des résultats possibles pour ces dernières selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux cultures « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche. Ainsi, un tableau par culture « parent » sera présenté, en commençant par le parent le plus près de la culture ciblée. La hiérarchie des cultures est visualisable à partir de l'arborescence de cultures.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne la culture *Rosier multiflore*, voici les cultures « parents » de celle-ci :

Plantes ornementales

- Plantes ligneuses ornementales
 - Arbres et arbustes à feuilles caduques
 - Rosiers
 - Rosier multiflore

Dans cet exemple, selon des critères de recherches spécifiques, des traitements phytosanitaires sont homologués dans toutes ces cultures, sauf pour les arbres et arbustes à feuilles caduques. Voici donc les résultats de recherche :

Traitements possibles pour la culture : Rosier multiflore (3)				Appréciation des risques - santé et environnement						
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes	
	5	PRINCEP NINE-T	simazine	203	121	12h	S.O.	FLG	Na	
	5	SIMADEx	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na	
	5	SIMAZINE 480	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na	
Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes	

Traitements possibles pour la culture parent : Rosiers (9)

Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
+	20	CASORON G-4 (Macdermid)	dichlobénil	132	361	24 h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIKOL 10 G	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIKOL 2-G	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIKOL 2-XT	napropamide	49	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIKOL 50 DF	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	15	DEVRIKOL DF-XT	napropamide	24	272	12h	S.O.	FLG	Na
+	5	PRINCEP NINE-T	simazine	203	121	12h	S.O.	FLG	Na
+	5	SIMADEX	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na
+	5	SIMAZINE 480	simazine	406	121	12h	S.O.	FLG	Na

Traitements possibles pour la culture parent : Plantes ligneuses ornementales (7)

Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
+	NA	MUNGER VINAIGRE HORTICOLE PLUS	acide acétique	ND [†]	1 [†]	12h	S.O.	FLG	Na
+	NA	TURF REVOLUTION WEEDINATOR	acide acétique	ND [†]	1 [†]	12h	S.O.	FLG	Na
+	NA	VANISH	acide acétique	ND [†]	1 [†]	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	BONANZA 480	trifluraline	359	144	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	RIVAL	trifluraline	368	144	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	TREFLAN EC	trifluraline	368	144	12h	S.O.	FLG	Na
+	3	TRIFLUREX 40 EC	trifluraline	364	144	12h	S.O.	FLG	Na

Traitements possibles pour la culture parent : Plantes ornementales (3)

Info traitement	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte	Type de traitement	Stades des mauvaises herbes
+	3	PROWL H2O	pendiméthaline	193	116	24 h	S.O.	FLG	Na
+NOUVEAU	NA	AXXE	savon à l'ammonium d'acide gras	5 ^{††}	116	12h	S.O.	FLG	Na
+	NA	FINALSAN PRO	savon à l'ammonium d'acide gras	5 ^{††}	138	24 h	S.O.	FLG	Na

†Les informations disponibles ne permettent pas de calculer des indices de risques pour ce produit.

††La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains biopesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'informations pour conclure que le biopesticide présente un risque très faible ou minimal.

Légende

FL : Feuilles larges
G : Graminées
FLG : Feuilles larges et graminées
I : Insecticide
F : Fongicide
I+F : Insecticide et fongicide

2. Section **Type de traitement**

Sélectionner un type de traitement (obligatoire). Seuls les types de traitements communs associés aux cultures choisies apparaîtront.

3. Section **Pratique culturale**

Sélectionner une pratique culturale (obligatoire). Seules les pratiques culturales communes associées aux cultures choisies et au type de traitement sélectionné apparaîtront. Pour les herbicides, la pratique culturale est en lien avec les méthodes de conservation des sols (conservation ou conventionnelle) et pour les autres types de traitements, elle est en lien avec le milieu de culture (en champ, en contenant, en serre ou transplants en serre [destinés au champ]).

4. Section **Ennemis**

a. **Langue d'affichage des ennemis (obligatoire)**

Par défaut, le français/latin est sélectionné. Au besoin, sélectionnez votre langue d'affichage avant de commencer la sélection d'ennemis.

b. **Ennemi 1 (obligatoire)**

Uniquement les ennemis communs aux cultures sélectionnées et aux critères choisis seront affichés. Si la mention *Aucun ennemi* se trouve à l'ennemi 1, c'est qu'il n'y a aucun ennemi commun. Si la mention *Veillez sélectionner un ennemi* s'y trouve, sélectionnez un ennemi des cultures. Si *Veillez sélectionner un ennemi* apparaît dans la barre déroulante de l'ennemi 2, il est alors possible de sélectionner un 2^e ennemi. Idem pour l'ennemi 3. Si plusieurs ennemis sont sélectionnés, SAgE pesticides recherchera

les produits homologués pour lutter contre tous ces ennemis simultanément.

Fonctionnement de la recherche

Insectes et mauvaises herbes

Lorsqu'un insecte ou une mauvaise herbe possède un ou des « parents », et qu'il existe des résultats possibles pour ces derniers selon les critères sélectionnés, les traitements phytosanitaires rattachés aux « parents » seront également affichés dans les résultats de recherche.

Par exemple, si un utilisateur sélectionne l'insecte *Puceron vert du pêcher*, les traitements phytosanitaires reliés aux insectes *Pucerons* et *Aphididés* feront également partie du tableau des résultats. Dans ce dernier, on ne retrouve pas sous quelle mention l'insecte est nommé sur l'étiquette du produit et par la bande dans le traitement. Toutefois, dans la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône  dans la colonne *Info traitement*), on retrouve la *Liste des ennemis contrôlés* qui permet de visualiser sous quelle mention les insectes sont cités sur l'étiquette du ou des produits composant le traitement.



Dans l'exemple ci-haut, on s'aperçoit que c'est un des « parents » de l'insecte ciblé qui se trouve dans le traitement (*Pucerons*). C'est parfaitement logique et légal d'appliquer un produit qui est homologué sur un des insectes « parents » de l'insecte visé. Idem pour les mauvaises herbes.

Attention, si un utilisateur sélectionne un insecte ou une mauvaise herbe qui comprend des « enfants », les traitements phytosanitaires rattachés aux « enfants » ne seront **pas** affichés dans les résultats de recherche.

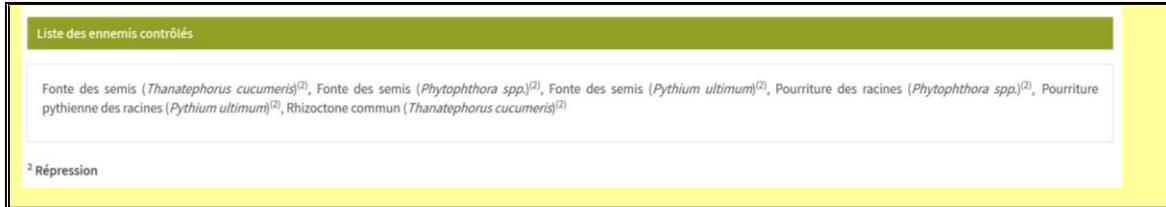
Pour poursuivre avec le même exemple, si un utilisateur sélectionne *Pucerons*, les résultats de recherche afficheront les traitements liés à la mention *Pucerons* ou à un de ses parents. Ainsi, on ne retrouvera pas les traitements liés uniquement à des espèces de pucerons spécifiques.

Ce type de recherche peut être utilisé lorsque l'utilisateur n'a pas identifié précisément une espèce ou lorsque plus d'une espèce d'un même groupe d'ennemi se trouvent dans ses champs. L'utilisateur devrait donc appliquer un produit luttant contre plusieurs espèces d'un même groupe d'ennemi pour enrayer sa problématique. C'est pour éviter l'application d'un traitement qui serait inefficace, qu'on ne retrouve pas dans les résultats de recherche de produit luttant uniquement contre des espèces « enfants » de l'ennemi recherché.

En bref, pour obtenir le maximum de résultats de recherche, soyez le plus spécifique possible. Souvenez-vous que le système **remonte aux « parents »** des ennemis, mais ne **descend pas à ses « enfants »**.

Maladies

En ce qui a trait aux maladies, ces dernières n'ont pas de parents ni d'enfants comme pour les insectes et les mauvaises herbes, mais certaines maladies sont regroupées afin de diminuer le nombre de recherches à exécuter. Par exemple, plusieurs agents pathogènes peuvent causer la fonte des semis (*Rhizoctonia solani*, *Fusarium graminearum*, etc.), alors pour éviter sa duplication dans la liste de choix, la fonte des semis est écrite une seule fois, accompagnée du nom latin *Regroupement d'agents pathogènes*. Pour connaître l'agent pathogène spécifique mentionné sur l'étiquette du produit composant le traitement, rendez-vous à la fiche des traitements (en cliquant sur l'icône  dans la colonne *Info traitement*) pour prendre connaissance de la liste des ennemis supprimés ou réprimés (voir exemple page suivante) :



5. Section **Mode d'application**

a. Période d'intervention (obligatoire)

Sélectionner la ou les périodes d'intervention recherchées.

b. Type d'application (obligatoire)

Par défaut, lorsque les deux types d'applications sont possibles (terrestre ou aérien), l'application terrestre est sélectionnée.

6. Section **Critères optionnels**

Cliquer sur les mots *Critères optionnels* pour voir apparaître les critères optionnels qui s'offrent à vous en fonction des choix sélectionnés précédemment. Ces critères permettent de limiter les résultats de recherche en fonction de besoins spécifiques.

a. Produits biologiques seulement (facultatif)

Seuls les produits accrédités biologiquement par l'un ou l'autre des organismes de certification au Canada se retrouvent dans cette catégorie. Attention tous les biopesticides ne sont pas acceptés systématiquement en agriculture biologique au Québec. De plus, il peut y avoir un certain décalage dans le temps entre l'homologation d'un produit et sa certification biologique.

b. Produits disponibles commercialement seulement (facultatif)

Seuls les produits disponibles commercialement apparaîtront dans les résultats de recherche. Attention, ce ne sont pas toutes les compagnies qui avisent SAgE pesticides des changements survenant quant à la commercialisation de leurs produits.

c. Type de sol (facultatif)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné. Un seul type de sol peut être sélectionné.

d. Variété tolérante aux herbicides (facultatif)

Cette option apparaîtra uniquement si le type de traitement *Herbicides* est sélectionné et que certains des traitements associés aux résultats de recherche contiennent des gènes de tolérance.

7. Lancer la Recherche

D. Tableau des résultats

Sous *Traitements phytosanitaires et risques associés*, on retrouve la liste des critères sélectionnés lors de la recherche. Voir à l'intérieur du cercle rouge.

Accueil > Traitements phytosanitaires et risques associés recherche avancée

Traitements phytosanitaires et risques associés recherche avancée

Retour à la page précédente

Version imprimable

- Sauge 'Landscaper'
- Sauge 'Red Hot'
- Insecticides et acaricides
- En champ
- Ériophyide du poirier
- Foliaire
- Terrestre

Traitements possibles pour les cultures : Sauge 'Landscaper', Sauge 'Red Hot' (2)

Appréciation des risques - santé et environnement

Les indices présentés dans ce tableau sont calculés avec les doses maximales et peuvent être différents de ceux présentés dans les tableaux pour les cultures individuelles.

Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS max	IRE max
21	DYNO-MITE	pyridabène	13	312
21	SANMITE	pyridabène	26	312
Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE

1. Onglet **Traitements possibles pour les cultures : x, y, z (x)**

Onglet ouvert par défaut. Dans cette page, on retrouve, en premier lieu, le tableau des traitements combinés. Celui-ci permet de connaître tous les produits homologués pour lutter contre les ennemis déterminés pour l'ensemble des cultures sélectionnées. Entre parenthèses (voir la flèche bleue ci-haut), on dénote le nombre de traitements combinés.

Ensuite, on retrouve des tableaux séparés associés à chacune des cultures individuelles. Ces tableaux permettent de visualiser tous les traitements phytosanitaires homologués dans chacune des cultures séparément pour lutter contre les ennemis sélectionnés. Le nombre de traitements associés aux cultures individuelles paraît également entre parenthèses.

Viennent ensuite les tableaux associés à chacune des cultures « parents » de ces dernières, si des traitements y sont associés.

Traitements possibles pour la culture : Sauge 'Landscaper' (2)										
TraitementID	Mélange	Info traitement	Période d'intervention	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte
5221	2		Foliaire	21	DYNO-MITE	pyridabène	13	312	12h	S.O.
5221	1		Foliaire	21	SANMITE	pyridabène	26	312	12h	S.O.

Traitements possibles pour la culture : Sauge 'Red Hot' (2)										
TraitementID	Mélange	Info traitement	Période d'intervention	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant la récolte
5221	2		Foliaire	21	DYNO-MITE	pyridabène	13	312	12h	S.O.
5221	1		Foliaire	21	SANMITE	pyridabène	26	312	12h	S.O.

Traitements possibles pour la culture parent : Plantes herbacées (1)										
TraitementID	Mélange	Info traitement	Période d'intervention	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant récolte
13185	1		Foliaire	NA	VEGOL HUILE DE CULTURE	huile de canola	ND*	ND*	S.O.	0 j

Traitements possibles pour la culture parent : Plantes ornementales (3)										
TraitementID	Mélange	Info traitement	Période d'intervention	Groupe	Produits commerciaux	Matières actives	IRS	IRE	Délai de réentrée	Délai avant récolte
5328	3		Foliaire	NA	KOPA	sel de potassium d'acide gras	5*	100	4 h	S.O.
5328	2		Foliaire	NA	NEUDOSAN	sel de potassium d'acide gras	5*	100	4 h	S.O.
5328	1		Foliaire	NA	OPAL	sel de potassium d'acide gras	5*	100	4 h	S.O.

†Les informations disponibles ne permettent pas de calculer des indices de risques pour ce produit.

††La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains biopesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'informations pour conclure que le biopesticide présente un risque très faible ou minimal.

Voyons maintenant les fonctionnalités du premier onglet.

a. Tri de l'information

Par défaut, la liste de résultats est triée par ordre alphabétique de matières actives. Toutefois, toutes les colonnes peuvent être triées. Cliquer une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Info traitement

En cliquant sur l'icône se trouvant dans la colonne *Info traitement*, vous obtiendrez de l'information sommaire sur les produits commerciaux composant le traitement, ainsi que de

l'information détaillée sur le traitement phytosanitaire spécifique et l'appréciation de ses risques pour la santé et l'environnement.

Information sur les produits composant le traitement

Produit commercial (Numéro ARLA)	Groupe de résistance	Famille chimique	Disponibilité commerciale	Approbation biologique
AIM EC (28573)	14	Triazolinone	Oui	Non
ROUNDUP ULTRA (27764)	9	Dérivé de glycine	Oui	Non

Information sur le traitement

Produit commercial	Dose + unité	Matières actives	Type d'activité principale
AIM EC +	36.5 à 73.0 mL/ha	carfentrazone-éthyle	
ROUNDUP ULTRA	0.8 à 1.7 L/ha	glyphosate (sel de potassium)	

Emballage commercial		Stades des mauvaises herbes		
Type de traitement	Herbicides (Feuilles larges et graminées)	Délai de réentrée ¹	12h	
Variété tolérante aux herbicides	Variété non tolérante aux herbicides (non-GM)	Délai avant la récolte	S.O.	
Période d'intervention sur la culture	Présemis/préplantation	Type de sol	organique, léger, moyen, lourd	
Précision sur la période d'intervention				

¹ Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.

Condition de succès

Appliquer après la levée des mauvaises herbes. Consulter l'étiquette des produits pour connaître les doses à appliquer, elles varient en fonction de l'infestation de mauvaises herbes. Appliquer dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare. L'ajout d'un adjuvant est nécessaire, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Un intervalle de 6 à 8 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Consulter l'étiquette pour connaître le délai minimum nécessaire après l'application avant de travailler le sol.

Mise en garde

Faire une seule application par saison. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante.

Toujours lire l'étiquette avant d'utiliser un pesticide et respecter les recommandations du fabricant.

Équipement de protection individuelle :



Liste des ennemis contrôlés

Abutilon, Amarante à racine rouge, Amarante blanche, Amarante fausse-blite, Amarante hybride, Amarante rugueuse, Amarante tuberculée, Blé spontané, Bourse-à-pasteur, Brome des toits, Canola spontané, Chardon des champs, Chénopode blanc, Chiendent, Crépis des toits, Digitaires, Folle avoine, Gaillet gratteron, Ipomées, Ivraie de Perse, Ketmie trilobée, Kochia à balais, Laiteron potager, Laitue scariote, Lampourde glouteron, Lin spontané, Linaires, Luzerne polymorphe, Mauve à feuilles rondes, Mollugine verticillée, Morelle à feuilles de coqueret, Morelle noire de l'Est, Moutarde des champs, Moutarde-tanaisie, Orge queue-d'écreuil, Orge spontané, Ortie royale, Pâturin annuel, Petite herbe à poux, Pissenlit, Pourpier potager, Prêles, Renouée de Pennsylvanie, Renouée liseron, Renouée persicaire, Sagesse-des-chirurgiens, Sétaire géante, Sétaire verte, Soude kali, Spargoute des champs, Stellaire moyenne, Stramoine commune, Tabouret des champs, Vergerette du Canada, Vesce noire

Appréciation des risques – santé et environnement										
Légende :										
		Extrêmement élevé		Élevé		Modéré		Léger		Faible
signification des symboles de risques										
		Risques pour la santé *				Risques pour l'environnement **				
		Mammifères incluant l'homme		Espèces non-ciblées			Devenir et comportement			
Produits commerciaux	Matière active	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité
AIM EC + ROUNDUP ULTRA	carfentrazone-éthyle + glyphosate (sel de potassium)	29			2				Faible	Faible

* Les symboles de risque sont basés sur l'effet le plus critique de la matière active alors que l'IRS représente une appréciation globale du risque de la préparation commerciale. Il est recommandé de consulter la fiche santé afin de pouvoir apprécier le risque d'une matière active.

** Les sigles et interprétations suivants sont déterminés à partir des propriétés des matières actives et des doses maximales d'application. Ils ne tiennent pas compte des conditions environnementales au moment de l'application et sont donnés à titre indicatif. Ils ne remplacent pas une évaluation complète du risque.

c. Produits commerciaux

En cliquant sur le nom du produit commercial, vous accédez à sa fiche d'information, à partir de laquelle vous accédez à l'étiquette du produit fournie par l'ARLA (voir la flèche bleue ci-bas).

Accueil > Caractéristiques des produits commerciaux > Fiche produits commerciaux

Caractéristiques des produits commerciaux

Information sur le produit commercial : TRUBAN 25 EC

[Retour à la page précédente](#)

[Version imprimable](#)

Information

Formulation : EC

Numéro d'homologation : [12222 cliquer sur le numéro pour accéder à l'étiquette](#)

Titulaire d'homologation : SCOTTS Canada Ltd.

Agent canadien / distributeur : SCOTTS Canada Ltd.

Description : Fongicide utilisé pour lutter contre la fonte des semis et la pourriture causées par Pythium et Phytophthora dans les cultures ornementales et les pépinières.

Matières actives

	Concentration	Famille chimique	Type d'activité principale	Type d'activité secondaire
etridiazole	25 %	Thiadiazole		

Gestion de la résistance		
Type de pesticide	Groupe	Commentaires
fongicide	14	Risque de résistance faible à modéré. La résistance aux fongicides du groupe 14 est connue pour certains champignons pathogènes. La résistance croisée entre les familles de ce groupe existe mais n'est pas bien définie.
Classification		
Classification Fédérale :	Commercial	Classification du Québec : 3
Mesures préventives - Santé et environnement		
Équipement de protection individuelle :		
Délai de rentrée au champ ou en serre ¹ :	12h	
Zone tampon ou distance d'éloignement :	Respecter les distances d'éloignement prévues au code de gestion des pesticides, disponibles dans ce tableau . ¹ Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.	

d. Matière active

En cliquant sur le nom de la matière active, vous accédez à sa fiche toxicologique. Cette page permet également d'accéder aux fiches complètes santé et environnement (voir la flèche bleue ci-bas).

Potentiel de lessivage	Modéré	La constante d'adsorption sur le carbone organique (Koc) de l'étridiazole est de 195 à 469 ml/g. Il est donc modérément mobile dans les sols et son potentiel de lessivage est modéré. Il se volatilise lentement à partir des sols humides et de l'eau selon la constante de la loi de Henry ($H = 3,08 \times 10^{-5} \text{ atm}\cdot\text{m}^3/\text{mol}$).
------------------------	--------	--

[Fiche santé complète](#)
[Fiche environnement complète](#)

2. Onglet **Appréciation des risques – santé et environnement**

Accueil > Traitements phytosanitaires et risques associés recherche avancée

Traitements phytosanitaires et risques associés recherche avancée

Retour à la page précédente

Version imprimable

- Sauge 'Landscaper'
- Sauge 'Red Hot'
- Insecticides et acaricides
- En champ
- Ériophyide du poirier
- Foliaire
- Terrestre

Légende :

Extrêmement élevé (rouge cercle), Élevé (rouge losange), Modéré (jaune triangle), Léger (gris triangle), Faible (gris cercle)

Signification des symboles de risques

Traitements possibles pour les cultures : Sauge 'Landscaper', Sauge 'Red Hot' (2)

Appréciation des risques - santé et environnement

		Risques pour la santé *				Risques pour l'environnement **				
		Mammifères incluant l'homme		Espèces non-ciblées			Devenir et comportement			
Produits commerciaux	Matière active	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité
DYNO-MITE	pyridabène	13	▲	○	312	◆	○	◆	Élevée	Faible
SANMITE	pyridabène	26	▲	○	312	◆	○	◆	Élevée	Faible
Produits commerciaux	Matière active	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité

a. Tri de l'information

Toutes les colonnes peuvent être triées. Cliquer une ou deux fois (croissant/décroissant) sur le titre de la colonne pour que le tri se produise.

b. Légende des symboles

En cliquant sur *signification des symboles de risques* (voir flèche verte plus haut), vous obtiendrez toute l'information à propos de la signification et de l'attribution des symboles.

c. Produits commerciaux et matière active

En cliquant sur le nom du produit commercial ou de la matière active, vous accéderez à la même information décrite dans la section [précédente](#).

Recherche de documents synthèses par culture

Section en construction